

Les 27 « Chronopost » et 45 camarades d'autres entreprises, présents sur le piquet d'Alfortville pendant 7 mois, ont été régularisés. Nous voulons des papiers pour tous les autres ! Manifestation Vendredi 3 juillet !

26 juin 2020

**Les 27 « Chronopost » et 45 camarades d'autres entreprises, présents sur le piquet d'Alfortville pendant 7 mois, ont été régularisés.
Nous voulons des papiers pour tous les autres !
Manifestation Vendredi 3 juillet !**

Les vingt-sept travailleurs sans papiers, employés par Chronopost et ses sous-traitants, ont mené un combat héroïque pour leur régularisation pendant plus de 7 mois. Ils se sont mis en grève et ont occupé nuit et jour le camp de lutte installé devant l'agence Chronopost Alfortville, du 11 juin 2019 au 16 janvier 2020.

Cette lutte a été activement soutenue par de très nombreux travailleurs sans papiers d'autres entreprises, présents avec eux sur le piquet. Sans leur participation active, la lutte n'aurait pas tenu !

Ces mois de mobilisation ininterrompue, marqués par une succession de manifestations en direction des employeurs (La Poste et Chronopost), des sous-traitants (Derichebourg, Mission Intérim) et des représentants de l'Etat (préfecture, direction et ministère du travail), ont permis d'imposer l'ouverture de discussions avec la préfecture du Val de Marne.

Le courage et la détermination ont payé ! Par la grève et par la lutte collective, **les 27 grévistes de « Chronopost » sont tous régularisés. Tous aujourd'hui sont reconnus comme travailleurs ! De même, 45 des 129 travailleurs « hors Chronopost » dont les dossiers avaient été déposés ont obtenu leur régularisation, en lien avec le combat des Chronopost ! C'est aussi une victoire, car il n'est pas commun que le combat contre une entreprise débouche aussi sur des régularisations nombreuses de travailleurs d'autres entreprises.**

Mais profitant des 2 mois de confinement qui ont réduit nos capacités de mobilisations, alors que nous étions en pleine discussion, **la préfecture du Val de Marne tente de mettre fin au processus de suivi des dossiers des camarades du piquet qu'elle n'a pas régularisés, en restant très en deçà des engagements pris initialement.**

Nous continuons notre mobilisation pour défendre tous les travailleurs du piquet engagés dans la lutte, dans la continuité de notre combat commencé il y a plus d'un an ! Ce combat s'inscrit dans la suite des mobilisations des 30 mai et 20 juin derniers demandant la régularisation globale des Sans-Papiers.

Nous demandons donc à la préfecture la poursuite de l'examen des dossiers et du processus de régularisation pour toutes et tous !

**C'est pourquoi, nous appelons à une nouvelle manifestation
Vendredi 3 juillet, 15H devant Chronopost Alfortville
2 chemin de Villeneuve-ST-Georges (bus 103) jusqu'à la Préfecture de Créteil**



Les 27 « Chronopost » et 45 camarades d'autres entreprises, présents sur le piquet d'Alfortville pendant 7 mois, ont été régularisés.

Nous voulons des papiers pour tous les autres !

Manifestation Vendredi 3 juillet !

Les vingt-sept travailleurs sans papiers, employés par Chronopost et ses sous-traitant, ont mené un combat héroïque pour leur régularisation pendant plus de 7 mois. Ils se sont mis en grève et ont occupé nuit et jour le camp de lutte installé devant l'agence Chronopost Alfortville, du 11 juin 2019 au 16 janvier 2020.

Cette lutte a été activement soutenue par de très nombreux travailleurs sans papiers d'autres entreprises, présents avec eux sur le piquet. Sans leur participation active, la lutte n'aurait pas tenu !

Ces mois de mobilisation ininterrompue, marqués par une succession de manifestations en direction des employeurs (La Poste et Chronopost), des sous-traitants (Derichebourg, Mission Intérim) et des représentants de l'Etat (préfecture, direction et ministère du travail), ont permis d'imposer l'ouverture de discussions avec la préfecture du Val de Marne.

Le courage et la détermination ont payé ! Par la grève et par la lutte collective, **les 27 grévistes de « Chronopost » sont tous régularisés. Tous aujourd'hui sont reconnus comme travailleurs ! De même, 45 des 129 travailleurs « hors Chronopost » dont les dossiers avaient été déposés ont obtenu leur régularisation**, en lien avec le combat des Chronopost ! **C'est aussi une victoire**, car il n'est pas commun que le combat contre une entreprise débouche aussi sur des régularisations nombreuses de travailleurs d'autres entreprises.

Mais profitant des 2 mois de confinement qui ont réduit nos capacités de mobilisations, alors que nous étions en pleine discussion, **la préfecture du Val de Marne tente de mettre fin au processus de suivi des dossiers des camarades du piquet qu'elle n'a pas régularisés, en restant très en deçà des engagements pris initialement.**

Nous continuons notre mobilisation pour défendre tous les travailleurs du piquet engagés dans la lutte, dans la continuité de notre combat commencé il y a plus d'un an !

Ce combat s'inscrit dans la suite des mobilisations des 30 mai et 20 juin derniers demandant la régularisation globale des Sans-Papiers.

Nous demandons donc à la préfecture la poursuite de l'examen des dossiers et du processus de régularisation pour toutes et tous !

**C'est pourquoi, nous appelons à une nouvelle manifestation
Vendredi 3 juillet, 15H devant Chronopost Alfortville**

2 chemin de Villeneuve-ST-Georges (bus 103) jusqu'à la Préfecture de Créteil



06 29 82 52 96



01 44 62 12 00



01 43 77 06 42

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Les-27-Chronopost-et-45-camarades-d-autres-entreprises-presents-sur-le-piquet-d>